

CEDULE (B.)

Formule de l'avis

Avis public est par le présent donné que le soussigné (ou les soussignés) dûment autorisé (ou autorisés) à cet effet en vertu d'un Acte passé par la Législature Provinciale, dans la première année du Règne de Sa Majesté, intitulé, (titre de cet Acte) procédera (ou procéderont) le jour de au recensement de la population de, (insérez le nom du lieu dans lequel celui ou ceux qui donnent l'avis ont l'autorité d'agir) et demandera ou demanderont qu'on lui procure ou qu'on leur procure toutes les informations nécessaires pour le ou les mettre en état de remplir la Cédule ci-annexée conformément aux dispositions et aux requisitions du dit Acte ; et il est par le présent enjoint à toutes personnes de s'y conformer en conséquence sous peine des pénalités imposées par l'Acte susdit.

Daté

ce

jour de

(Signature.)

CEDULE (C.)

Formule du certificat qui sera donné par les Commissaires aux personnes qu'elles auront employées pour faire le retour d'aucune place particulière dans les Comtés pour lesquels les dits Commissaires auront été nommés respectivement :—

A tous ceux que ces présentes peuvent concerner :—sachez que j'ai (ou nous avons) nommé (insérez les noms, qualités et lieux de résidence, étant Officiers de Milice ou Marguillier suivant le cas dans les limites désignées) pour faire un retour de, (désignez le lieu, ses limites et bornes,) conformément aux dispositions d'un Acte passé dans la première année du Règne de Sa Majesté, intitulé, (insérez le titre de cet Acte) et que je l'ai, (ou nous l'avons) muni de copies ou d'exemplaires du dit Acte et des Cédules y annexées, pour l'information et la conduite de toutes personnes y intéressées.

Daté à

ce

jour de

(Signature)

Commissaires.